

Le Vent de Fenioux

La Chalupière. 79160. FENIOUX

leventdefenioux@gmx.fr

tel: 0613333440

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

N° : W 793005169

Bulletin d'adhésion à l'association

L'association a pour buts de :

- Défendre et protéger l'environnement des espaces naturels, notamment la flore et la faune, les paysages et le patrimoine culturel contre toutes les atteintes qui pourraient leur être portées dans le Département des Deux-Sèvres, le territoire de la Communauté de Communes du Val de Gâtine, et plus particulièrement la Commune de Fenioux, ainsi que sur tout le territoire du Parc Naturel Régional de Gâtine Poitevine (PNR) en se référant à leur Charte.
- Défendre le cadre de vie, l'environnement, la propriété, la tranquillité, la santé et la sécurité des habitants du territoire de la Communauté de Communes et des communes du PNR, contre tous actes et décisions intervenant en matière administrative, urbanistique, environnementale et immobilière .
- Sensibiliser l'opinion publique aux problèmes d'environnement par toutes campagnes d'information et d'action, et former ses membres à la connaissance du patrimoine, des espèces animales et végétales et à l'environnement naturel du département des Deux-Sèvres
- **Lutter, notamment par toutes actions en Justice, contre l'implantation des parcs éoliens industriels dans le périmètre de la Communauté de Communes du Val de Gâtine et contre tout projet incompatible avec les buts de l'association précédemment énoncés.**

L'association se réfère notamment à cet égard à la Convention Européenne des Paysages:

- Prémunir la dégradation des ressources naturelles, défendre l'application des lois et réglementations territoriales en vigueur, favoriser le développement de projets utiles à la vie de l'Homme et respectueux des sites naturels et répertoriés.

Je, soussigné(e), (Nom et prénom)

demeurant à :

Téléphone:

E-mail:

déclare vouloir adhérer à l'association "Le vent de Fenioux" en tant que:

(Cocher la case correspondante à votre choix)

Membre bienfaiteur (cotisation 20€/an)

Membre actif (cotisation 5€/an)

Membre solidaire (cotisation libre)

Fait à Fenioux le :

Signature